



Rapport
d'activité



2019



sommaire

Développement économique	4
Aménagement des zones	6
Promotion du tourisme	8
Emploi et insertion	10
Aménagement du territoire	12
Mobilité	14
Aménagement numérique et SIG	16
Habitat	18
Politique de la ville	20
NPNRU / Cœur de ville	22
Conservatoire de musique	24
Eau et assainissement	26
Déchets ménagers et assimilés	28
Prévention des risques	30
Services ressources	32
Contacts	35



Développement économique



© Florent Gardin

Animation et promotion du territoire

Afin d'animer, de dynamiser et de promouvoir le territoire, ACCM s'appuie sur des opérateurs locaux dans une logique partenariale. Ainsi, en 2019, environ 500 000 € de subvention ont été consacrés à l'animation, la promotion et la dynamisation de notre tissu économique local.

Zone du Roubian

3 ventes de terrain représentant 17 705 m² et 16 emplois pour un montant de 353 188 €.

Commerce

Trois Fisac (Fonds d'intervention pour la sauvegarde de l'artisanat et du commerce) ont été retenus pour le territoire, avec notamment des aides directes pour les entreprises commerciales et artisanales : 64 693 € pour le Fisac Crau Montagnette, 93 506 € pour le Fisac Arles centre-ville, 38 253 € pour le Fisac Tarascon centre-ville.

ACCM est le premier territoire des Bouches-du-Rhône à obtenir le label « Ville et Métiers d'Art » avec pour objectif de conduire une politique d'accompagnement et de promotion de cette économie locale.

Festival ON

26 000 participants, 33 événements, sur Arles, Tarascon, Saint-Martin-de-Crau...

Animation des papeteries Étienne

« Une saison aux papeteries » : 25 événements, 21 dates, 15 acteurs partenaires, 3 100 visiteurs

Synthèse Bilan d'activité ESS-EC 2019

Soutien aux structures de l'ESS et de l'économie circulaire du territoire : 8 acteurs ont été accompagnés en 2019, pour une subvention globale allouée de 73 000 €

En 2019, le mois de l'ESS a compté 8 manifestations différentes sur 3 communes de l'agglomération (Arles, Tarascon et Saint-Martin-de-Crau), dont une journée dédiée aux « Rencontres de l'ESS » à la Fondation Luma, autour de l'économie circulaire et de la transition écologique.

Acquisition des abattoirs de Tarascon

La société Alazard et Roux, qui a créé et exploite depuis le début des années 90 l'abattoir privé de Tarascon (le seul du département dont disposent les quelque 195 éleveurs locaux) a été placée, à la demande de son PDG, en redressement judiciaire le 13 avril 2018.

Par ailleurs, l'entreprise représente sur le territoire un chiffre d'affaires important (14 M€ avant le redressement), une cinquantaine d'emplois permanents, et un apport fiscal pour les collectivités territoriales et l'État : TFNB (taxe foncière non bâti) + CFE (cotisation foncière des entreprises) + CVAE (Cotisation sur la valeur ajoutée de l'entreprise) = 118K€ par an.

Au regard de l'enjeu en matière d'emploi, de l'importance de cet équipement pour l'ensemble de la filière élevage du territoire et afin de conserver le label AOP taureau de Camargue, les acteurs publics (commune, ACCM, département, région, chambre d'agriculture) se sont mobilisés en faveur du maintien de cet outil à Tarascon.

Ainsi, pour toutes ces raisons, l'acquisition immobilière et mobilière de cet outil (3 620 000 €) avec la contribution à hauteur de 80 % par le département, demeure, sans aucun doute, un des projets économiques d'ACCM les plus structurants pour la filière.

Aménagement des zones



© A. Lonn

Investissements (4.3 M€ en 2019)

Parc d'activités du Roubian à Tarascon :

Sécurité hydraulique et remembrement des bassins de rétention (suite et fin des travaux de requalification du secteur des commerces - 2,3 M€ TTC).

Zones Cabrau et Bois-de-Leuze à Saint-Martin-de-Crau

→ Requalification de l'avenue du foirail

Avant



Après

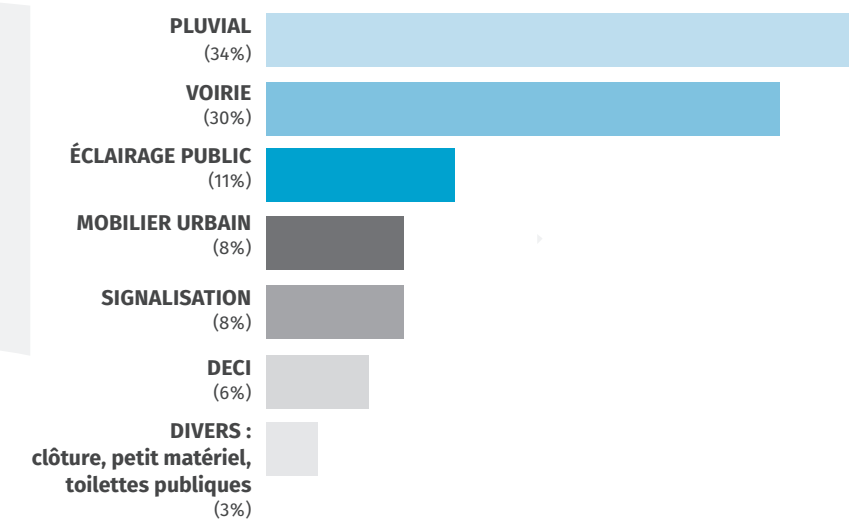


- Travaux de voirie, reprise du réseau pluvial, aménagement paysager, sécurisation des trottoirs et deux carrefours, harmonisation éclairage public... 1,4 M€ TTC
- Formaliser l'abandon de l'opération de réhabilitation du Village d'entreprises,
- Assurer les opérations de réception de ACCM Eaux.
- Préparer le dossier de consultation des entreprises des locaux des déchets ménagers et assimilés et déchèterie de Trinquetaille

Mises à niveau et amélioration des équipements techniques sur les 8 zones d'activités économiques ACCM (investissement) et exploitation maintenance courantes

Prestations externalisées tous domaines techniques confondus à une trentaine de PME pour les mises en sécurité et la maintenance de l'éclairage public, la voirie, la signalétique, le mobilier urbain, la prévention des risques incendie et inondation avec l'entretien des ouvrages hydrauliques (fossés, stations de relevage, réseaux de défense incendie...).

Fonctionnement 2019 (600 K)€ :



Promotion du tourisme



© Florent Gardin

En 2019, le service poursuit en partenariat avec son comité technique le déploiement de la phase 2 du projet de territoire avec un plan d'actions engagées tant en communication qu'en promotion sur les filières : tourisme et spiritualité, tourisme de nature avec un volet de slow tourisme (itinérance à pied et à vélo) et tourisme ornithologique.

Éditions

→ Création d'outils communs aux bureaux d'information touristique de Tarascon et Saint-Martin de Crau : guides hébergement et restauration sur l'ensemble des communes du périmètre ACCM, inexistantes jusqu'alors sauf pour Tarascon

→ Création d'outils spécifiques pour la valorisation des filières en plusieurs langues étrangères en fonction des clientèles visées et de marchés ciblés : France, Grande-Bretagne, Espagne, Allemagne, Pologne...

Actions de promotion

→ En direction des professionnels / en business to business (agences de voyages, tour-opérateurs, presse spécialisée) : participations à des workshops, networkings, éductours, campagne digitale sur les marchés porteurs à l'étranger

→ En direction du grand public / en business to consumer (BtC) : actions en partenariat avec les parcs naturels régionaux de Camargue et des Alpilles, Marais du Vigueirat, etc. sur les bassins de proximité et en France

Dans le cadre de la convention de partenariat avec les offices de tourisme d'Arles et des Saintes-Maries-de-la-Mer, ces derniers participent, de façon partagée et concertée, à la représentativité du territoire lors de certaines opérations de promotion.

→ Déploiement du label « accueils vélo » sur la commune de Tarascon en lien avec les euro-véloroutes EV8 et EV17

Actions de communication

→ Accueil de tour-opérateurs et agents de voyages

E-Tourisme

→ Mise en place d'une communication digitale via plusieurs réseaux sociaux : page Facebook (destination Arles Crau Camargue Montagnette), compte Instagram (@Destination ACCM Tourisme), chaîne Youtube

Tourisme / commercialisation

→ Conception de produits communautaires à la journée ou séjour sur les thématiques « tourisme et spiritualité » et « tourisme de bien-être ». Ces produits seront promus et vendus via les bureaux d'information touristique, l'office de tourisme d'Arles (en pourparlers), nos partenaires : Écomusée de la Crau et Marais du Vigueirat, Rando'Them/Alpimondo et proposés aux tour-opérateurs lors des opérations de promotion réalisées en B to B.

→ Mise en place d'un outil de billetterie commune, en service opérationnel dès la fin du 1^{er} semestre 2020 dans les 2 BITS pour vendre le Pass Crau-Camargu

Partenariat dans le cadre de projets de valorisation

- Marais du Vigueirat,
- PNR Alpilles
- PNR Camargue
- SPÔTT CAMARGUE
- La Méditerranée à vélo (EV8)
- ViaRhôna (EV17)



Emploi et insertion



© Florent Gardin

Plan local pour l'insertion et l'emploi

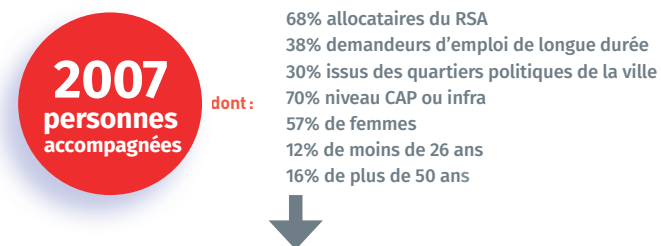
Un programme porté et animé par ACCM, co-signé par l'État, la région, le département, la CCI du pays d'Arles et soutenu par l'Europe.

Objectif du Plie : améliorer l'accès à l'emploi et à la qualification des personnes en difficulté, à travers la construction et la mise en œuvre de parcours individualisés.

Les résultats 2019 :

- 807 personnes ont bénéficié d'un accompagnement individualisé et renforcé vers l'emploi, dont 72% allocataires du RSA et 34% issus des quartiers politiques de la ville
- Le Plie s'adresse aux personnes les plus fragiles.
- Des parcours dynamiques : 2080 actions mobilisées (construction du projet professionnel, formations, coaching, préparation entretien d'embauche, insertion professionnelle, etc.) soit en moyenne 4 actions par personne accompagnée
- 441 personnes ont accédé à l'emploi au cours de leur parcours
- 147 sorties positives dont 117 en emploi durable (CDI ou CDD supérieur à 6 mois) et 30 en formation qualifiante
- 16 actions financées :
 - 845 801€ par le département, la région et le Fonds social européen
 - 126 000€ par ACCM

Les chiffres clés 2015-2019 du Plie ACCM



Le Plie s'adresse aux publics les plus fragiles, exclus du marché du travail

<p>DES PARCOURS DYNAMIQUES :</p> <p>7908 ÉTAPES DE PARCOURS MOBILISÉES</p> <p>SOIT EN MOYENNE 4 ÉTAPES DE PARCOURS PAR ADHÉRENT</p>	<p>ACCÈS À L'EMPLOI :</p> <p>2089 CONTRATS DE TRAVAIL SIGNÉS</p>	<p>614 SORTIES POSITIVES*</p> <p>DONT 469 EN EMPLOI DURABLE</p> <p>ET 145 EN FORMATION QUALIFIANTE</p>
--	---	---

*une même personne peut avoir occupé plusieurs emplois au cours de son parcours (missions intérim, CDD de remplacements, emplois saisonniers...)

*6 mois en emploi (CDD ou CDI supérieur à un mi-temps, intérim de plus de 90 heures sur 9 mois), création d'entreprises ou en formation qualifiante

Le soutien aux structures d'insertion par l'activité économique

ACCM a fortement contribué depuis plusieurs années au développement de l'offre d'insertion sur son territoire. La communauté d'agglomération soutient les SIAE aussi bien à travers la commande publique (417 000€) que par le biais de subventions (61 600€) aux chantiers d'insertion.

9^e édition des Rencontres de l'emploi

Un évènement organisé en partenariat avec Pôle emploi et Initiative pays d'Arles.

- 2000 visites
- 11 ateliers : CV, simulations entretiens d'embauche, conseil en image, gestion du stress, etc.
- 105 entreprises présentes à la journée recrutement
- 240 offres d'emploi et plus de 350 postes

Promotion et mise en œuvre des clauses d'insertion

→ Objectif : soutenir l'emploi local à travers la commande publique et privée

ACCM assure la gestion et l'animation de ce dispositif sur son territoire. Une trentaine de donneurs d'ordre sont engagés dans la démarche.

→ Les résultats 2019 :

- 52 marchés clausés dont 14 marchés ACCM
- 96 056 heures d'insertion
- 238 personnes embauchées

Soutien aux acteurs majeurs de l'emploi et de l'insertion

→ Mission locale : aider les jeunes dans leurs démarches d'insertion sociale et professionnelle : 179 767€

→ Maison de l'emploi : études, veille et développement d'actions partenariales : 89 374€

→ Transport mobilité solidarité : agir sur un des principaux freins d'accès à l'emploi : 50 000€

Rendez-vous performance RH

Des petits-déjeuners organisés par ACCM à destination des entreprises, sur des thématiques RH et recrutements, animé par des experts.

→ 4 rendez-vous organisés en 2019.

Aménagement du territoire



© Benali

Grands projets d'aménagement

- Définition et lancement de la première phase de **revitalisation des papeteries Étienne** pour une enveloppe de 2,9 M€
- Poursuite de la réflexion et de la faisabilité pour la mise en œuvre d'une **plate-forme de transfert rail/route à Saint-Martin-de-Crau**, pour un montant de 60 000 €
- Suivi de la relance du projet de **contournement autoroutier d'Arles** : participation aux ateliers thématiques avant lancement de la concertation prévu en 2020
- Mise en place du **comité syndical « Provence fluviale »** et finalisation de l'étude pour la création de zones d'accueil liées aux appontements fluviaux à Tarascon, Arles, Port-Saint-Louis-du-Rhône et Martigues
- Rédaction de scénarios de mise en accessibilité du **pôle d'échange multimodal d'Arles (PEM)**.
- **Accompagnement financier** au titre des grands projets : ACCM a attribué un fonds de concours pour l'aménagement du Parc des Ateliers sur la commune d'Arles d'un montant de 3 millions d'euros sur une période de 3 ans.

Affaires foncières

- **Acquisition du 54 rue du Maréchal Gallieni** dans le quartier Trinquetaille à Arles en vue de l'installation du conservatoire de musique du pays d'Arles, pour un montant de 579 000€
- **Échanges sur l'acquisition** du cabinet médical au sein du centre commercial de Barriol dans le cadre du projet global de rénovation du quartier
- **Poursuite du partenariat avec l'établissement public foncier Provence-Alpes-Côte d'Azur (EPF Paca)** pour le portage foncier de sites stratégiques : signature de la convention Multisites entre ACCM et l'EPF/ signature de la convention subséquente avec les collectivités de Tarascon, Saint-Martin-de-Crau et Arles
- **Acquisition de l'auberge des Épis** à Saint-Martin-de-Crau pour un montant de 880 000€,
- **Réflexion sur la mise en œuvre d'un projet de requalification** de l'ancien tribunal de grande instance de Tarascon et de l'ancien tribunal de commerce appartenant au département - lancement d'une étude pré-opérationnelle
- **Réflexion sur la mise en place de projets urbains partenariaux** avec les villes d'Arles et de Tarascon.



© Florent Gardin



© Florent Gardin

Planification

Participation active d'ACCM aux projets portés par le Pays d'Arles en matière d'aménagement et de planification : poursuite du suivi des groupes de travail organisé par le PETR (pôle d'équilibre territorial et rural) relatif à l'évolution du schéma de cohérence territoriale.

Mobilités actives

→ Rédaction de cahier des charges relatif à l'élaboration d'un schéma directeur cyclable de l'agglomération suite à la réponse favorable de l'ADEME dans le cadre de l'appel à projet «Vélos et Territoires».

Mobilités



© Communication ACCM

Le réseau Envia

ACCM est un acteur majeur dans le domaine de transport avec près de **10 M€ consacrés en 2019**. Cette année a été celle de la consolidation du réseau lancé en juillet 2018.

Chaque jour, **cinquante-six véhicules** transportent tous les voyageurs, dont près de 3 500 écoliers, collégiens et lycéens vers leurs établissements scolaires. Par ailleurs, le réseau de transport Envia a transporté près de **2 millions de voyages** sur l'année.
Kilomètres commerciaux : 1 579 223 km
Voyages : 1 831 178

Dématérialisation

Le **système billettique** a été mis en place en même temps que le nouveau réseau. Les usages des fonctionnalités dématérialisées ont augmenté en 2019. Pour rappel, il **permet de suivre en temps réel l'avancement des courses et des validations**. La boutique en ligne permet aux usagers déjà abonnés de pouvoir recharger leur carte depuis leur domicile. Le titre de transport dématérialisé a été déployé. Avec le téléchargement de l'application MyBus, les usagers peuvent acheter leurs titres et les valider dans le véhicule en scannant un QR code.

Les navettes fèria d'Arles

- 3 départs par soir de fête vers les communes et villages d'ACCM.
- Plus de 1 300 personnes pour les deux fèrias.

Consistance du réseau :

- 7 lignes urbaines à Arles
- 5 lignes interurbaines qui relient les villages et communes d'ACCM
- 1 ligne interne à Saint-Martin-de-Crau
- 1 ligne interne à Tarascon
- Du transport à la demande zonal à Arles et Saint-Martin-de-Crau
- 19 lignes à vocations scolaires également ouvertes à tout public

Sécurisation du réseau

Pour la partie prévention et sécurisation de son réseau, ACCM a poursuivi la mise en accessibilité des points d'arrêts de bus de son réseau de transport. Avec un **investissement global de près de 150 000 €**, ce sont **8 points d'arrêts** qui ont été mis aux normes et sécurisés. Il est à noter les partenariats dans ces opérations avec les communes de Saint-Martin-de-Crau et d'Arles, mais également avec les services de la région. 2019 marque la fin des travaux afin de répondre aux obligations réglementaires de l'agenda d'accessibilité programmée (Ad'AP), les objectifs ayant été atteints. De nouvelles programmations pourront être réalisées en fonction de l'évolution du réseau et de la réglementation.

Prévention

Par ailleurs, des actions de sensibilisation auprès de scolaires ont été réalisées avec **8 opérations « sortir vite »** dans les classes de sixième, où près de 1 500 collégiens ont été concernés, et la visite de 8 classes de CM2 (230 élèves au total).

Les actions de prévention se sont poursuivies dans le cadre du dispositif d'accompagnement dans les transports scolaires mené par les médiateurs de l'AMCS (Association médiations et cohésion sociale), du groupe Addap 13 (association départementale pour le développement des actions de prévention des Bouches-du-Rhône). Ces actions de médiation ont notamment pour objectif d'accompagner les élèves et d'effectuer des actions de prévention auprès d'eux (éviter les bousculades à la montée, valider sa carte, attacher sa ceinture de sécurité...). Grâce à ces actions de prévention quotidiennes, les incidents sont désormais quasi inexistantes dans les cars scolaires.

SIG et aménagement numérique



© Florent Gardin

Service de l'information géographique

En 2019, l'activité du service SIG s'est développée sur les deux axes principaux de son activité : la gestion des données et le développement d'applications

Les données :

- Intégration et publication des Plans locaux d'urbanisme des communes de Tarascon et Saint-Martin-de-Crau
- Participation au groupe de travail initié par le PETR pour la réalisation d'une base de données d'occupation du sol à grande échelle. Cette base de données, financée par le PETR et réalisée avec le concours technique du CRIGE (Centre régional de l'information géographique) Paca, a été livrée aux trois EPCI du territoire. Elle est consultable dans l'application métier « Référentiels ».
- Numérisation des pistes cyclables sur l'ensemble du Pays d'Arles
- Intégration de la géodétection des réseaux enterrés d'éclairage public et du réseau de signalisation sur les zones d'activité pour ACCM et sur les territoires communaux

L'ensemble de ces informations est consultable dans l'application métier « Réseaux secs et humides » sur le portail cartographique ACCM (webcarto.agglo-accm.fr)

Les applications :

Quatre applications cartographiques, à destination des services, ont été réalisées en 2019 destinées à :

- La gestion des interventions sur le réseau d'éclairage public
- L'enregistrement et le suivi des demandes de diagnostic dans le cadre du programme Inondation
- L'exploitation des données des recensements sur les zonages infra-communaux de l'Insee
- La connaissance et la compréhension du territoire : elle permet d'agrèger et de croiser des informations d'origines diverses (fiscales, réglementaires, métier, statistiques, terrain) à l'échelle de périmètres d'études pour les interroger, les synthétiser et les représenter.

Les applications sont publiées sur le portail cartographique d'ACCM qui comprend au total une trentaine d'applications. En 2019, ce portail a reçu **54 246 visites** dont :

- Carte grand public (la carto de l'agglo) : 41,2 %
- Urbanisme grand public (PLU des communes + PSMV d'Arles) : 11, 8 %
- Applications professionnelles : 47 %

Un volet « Événements » a fait son apparition en 2019 dans « La carto de l'agglo ». En fonction de l'actualité du moment il permet de localiser les événements en cours. Il a été activé pour des événements de la ville d'Arles : Arles se livre, Drôles de Noël, Les rues en musique et les Suds en hiver.

Collectivités	Signalisation		
	Éclairage public Linéaire de réseau intégré en km	Linéaire de réseau intégré en km	Éléments du réseau (coffrets, chambres, câbles, feux...)
ACCM	27	—	—
Communes (hors les Saintes-Maries-de-la Mer)	273	—	—
Communes d'Arles et de Saint-Martin-de-Crau	—	7	1939

Aménagement numérique

Au 31 décembre 2019 le réseau ACCM Très Haut Débit est composé de 480km de fibre optique. Il dessert 150 sites publics et 161 entreprises. 1 opérateur de transit, 3 opérateurs d'infrastructures et 23 fournisseurs d'accès internet sont présents sur ce réseau.

Au 31 décembre 2019, le réseau ACCM IoT (Internet des objets) couvre 30% du territoire d'ACCM et se prépare à développer ses premiers services.

Habitat



© Communication ACCM

Parc public : financement de la production de logements sociaux

Les objectifs de l'État dépassés : 105% des objectifs annuels

107 logements sociaux ont été agréés en 2019 alors que l'objectif SRU* de production de logements sociaux pour 2019 était de 102. Parmi ces logements, 53 logements très sociaux (PLAI*) ont été agréés soit 147% de l'objectif fixé en CRHH* (36) et près de la moitié de la production totale.

→ Les logements se répartissent de la façon suivante : 39 LLS* à Arles, 67 LLS à Saint-Martin-de-Crau, 1 LLS*, en acquisition amélioration, à Tarascon.

Fonds propres ACCM

437 000 € de subventions ACCM ont été accordés en 2019 pour la création de logements sociaux.

Fonds délégués par l'État

ACCM est délégataire des crédits de l'État sur les aides à la pierre. À ce titre, 546 130 € de subventions sur les crédits de l'État délégués à ACCM ont été accordés.

Parc privé

ACCM est délégataire de la gestion des aides à la pierre de l'État, tant pour les aides Anah nouvellement accordées (soit 739 337 € pour les subventions Anah* engagées en 2019) que pour le paiement en 2019 des aides Anah anciennement accordées (soit 834 154 € de subventions Anah payés en 2019)

544 387 € de subventions ACCM (fonds propres) ont été payés pour des chantiers finalisés en 2019. À noter enfin qu'à compter d'avril 2019, ACCM a repris la démarche d'étude pré-opérationnelle dans l'objectif d'aboutir à la mise en œuvre d'un nouvel outil opérationnel d'Opah-RU courant 2020 en cohérence avec les projets Actions Cœur de Ville d'Arles et de Tarascon initiés fin 2018.

Gens du voyage

Gestion de l'aire d'accueil d'Arles dans le cadre d'une délégation de service public (23 emplacements pour 46 caravanes). Le public est jeune avec 82% de moins de 40 ans (33% de 0 à 17 ans, 17% de 18 à 24 ans, 32% de 25 à 39 ans, 15% de 41 à 65 ans et 6% de plus de 65 ans).

→ Quelques données de fréquentation :
- 72 caravanes (101 en 2018 ; 96 en 2017)
- 216 personnes (254 en 2018 ; 222 en 2017)
- Taux d'occupation : 71 % (81% en 2018, 68% en 2017)
- Durée moyenne du séjour : 73 jours (101 en 2018 ; 81 en 2017)

→ Suivi du lancement de la démarche visant à construire une aire d'accueil des gens du voyage à Saint-Martin-de-Crau avec la notification du marché de maîtrise d'œuvre en fin d'année.

→ Suivi de la révision du schéma départemental de l'accueil des gens du voyage.

Observation : mise en place de l'observatoire de l'habitat et poursuite de l'observatoire des loyers du parc privé

Création de l'observatoire de l'habitat

La mise en place de l'observatoire de l'habitat a été confiée à l'Adil 13 en 2019 avec les premiers résultats et les premières publications prévues courant 2020.

Poursuite de l'observatoire des loyers du parc privé

Missionnée par ACCM, l'Adil 13 observe et analyse l'évolution des loyers du parc privé sur le territoire. En 2019, le loyer médian d'un appartement tous types confondus est de 10,3 €/m².

Soutien aux actions d'hébergement spécifique

Dans le cadre du PLH*, l'orientation « répondre aux besoins de logements spécifiques », et son action « renforcer et adapter l'offre en hébergement d'urgence, logements d'insertion et logements adaptés », ont pour objectif de renforcer l'offre en hébergement d'urgence et en hébergement pérenne pour les publics fragilisés.

Pour ce faire, ACCM a soutenu financièrement trois opérations, à hauteur de 165 000 € au total, soit :

- 64 000 € pour l'accueil de jour « hors les murs » du CCAS d'Arles,
- 91 000 € pour la maison Copernic (Centre d'hébergement et de réinsertion sociale et Centre d'hébergement d'urgence) du Groupe SOS
- 10 000 € pour l'accompagnement social de la résidence sociale « la garrigue » par Alotra.

Réalisation du document cadre de la Conférence intercommunale du logement (CIL)

Reprise et poursuite du travail effectué en 2016 et 2017

Le document cadre fait suite au travail d'ACCM précédemment mené sur la mise en place de la réforme de la demande de logement social.

Ce document cadre a été réalisé par l'Agence d'urbanisme du pays d'Aix (AUPA), missionnée par ACCM à cet effet. Il comprend le diagnostic et les orientations de la CIL. Il constitue le point de départ de la mise en place effective de la CIL, de la CIA (convention intercommunale d'attribution) et du plan partenarial de gestion de la demande de logement social et d'information des demandeurs.

* SRU : Solidarité et renouvellement urbain

PLAI : Prêt locatif aidé d'intégration

CRHH : Comité régional de l'habitat et de l'hébergement

LLS : Logement locatif social

PLH : Programme local de l'habitat

Anah : Agence nationale de l'habitat

Opah-RU : Opération programmée d'amélioration de l'habitat - Renouvellement urbain

Politique de la Ville



© A. Lanni

La politique de la ville est la politique publique de solidarité conduite

par l'État et les collectivités afin de revaloriser les zones urbaines en difficulté (quartiers prioritaires ville QPV) où les revenus des habitants sont les plus faibles. Elle vise la mise en œuvre d'actions de développement social et d'amélioration de l'habitat et du cadre de vie, définie dans un contrat 2015 – 2022, dit de « ville » (par opposition à rural). Celui-ci est localement mis en œuvre par ACCM.

Sur le territoire ACCM, les 4 QPV

sont, à Arles, les 3 quartiers de grands ensembles d'habitat locatif social des années 1970 : Barriol, Trébon et Griffeuille et, à Tarascon, le regroupement du Centre historique et de l'ensemble d'habitat collectif des Ferrages, soit au total 15 000 habitants (1 habitant d'ACCM sur cinq et près d'une famille sur deux du parc locatif social).

En 2019 ACCM a financé

120 actions représentant 680 000 € de subventions (490 000 € sur Arles et 190 000 € sur Tarascon), soit plus de 50 opérateurs différents, majoritairement des associations locales. Ceci avec un large champ d'intervention : cohésion sociale (dont actions éducatives), habitat et cadre de vie (y compris travaux de proximité), emploi et développement économique, prévention de la délinquance - accès au droit et aides aux victimes.

En complément, ACCM assure l'animation de dispositifs associés :

sur la réussite éducative (Programme de réussite éducative - PRE), la santé (Atelier santé ville - ASV), le cadre de vie (Gestion urbaine et sociale de proximité – Gusp et intervention des bailleurs liée à l'abattement de la Taxe foncière sur les propriétés bâties - TFPB), la participation des habitants (Fonds de participation des habitants – FPH) et la Maison de justice et du droit – MJD d'Arles (fonctionnement des locaux et gestion de l'accueil, plus de 5 000 personnes reçues).

Une action phare : l'aménagement paysager participatif

de la place Jean Bouin au Trébon à Arles (conception et réalisation en concertation avec les habitants) :

→ objectif : développer le lien social et améliorer le cadre de vie par la réalisation participative de micro-aménagements souhaités par les habitants (végétalisation, bancs, jeux pour enfants),

→ action portée par la régie de quartier Regards, fortement investie dans l'entretien des quartiers (marché pour la commune) et la participation des habitants (animation du conseil citoyen),

→ financement ACCM : 87 000 € (42 000 € en 2017 et 45 000 € en 2019),

→ fin des plantations avec les habitants prévue en septembre 2020.



© Communication ACCM

Rénovation urbaine



© Florent Gardin

Renouvellement Urbain

Deux projets de Renouvellement urbain (NPNRU) des quartiers du Centre-Historique Ferrages à Tarascon et de Barriol à Arles : une dynamique autour du cadre de vie, de l'habitat, des équipements publics et commerciaux avec et pour les habitants.

ACCM, porteur de projet, a élaboré un programme d'actions partagé avec les partenaires et les habitants. Ainsi en 2019, un programme de travail a permis de formuler le renouvellement urbain partagé pour chaque quartier.

Les deux quartiers concernés n'ont pas le même degré de maturité. Arles Barriol, le projet partenarial n'est pas encore abouti. Tarascon, Quartier Centre-Historique Ferrages, les objectifs et orientations du nouveau programme de renouvellement urbain expriment l'ambition conjointe d'ACCM et de la commune de Tarascon de répondre aux dysfonctionnements du quartier Centre-Historique Ferrages en agissant sur plusieurs leviers

Le Nouveau programme de renouvellement urbain du quartier Centre-Historique Ferrages d'ACCM, ses objectifs et orientations expriment l'ambition conjointe d'ACCM et de la commune de Tarascon de répondre aux dysfonctionnements du quartier Centre-Historique Ferrages éligible en agissant sur plusieurs leviers :

Soutenir l'attractivité des territoires aussi bien résidentielle que commerciale,

- Requalifier le parc immobilier du centre ancien, en particulier la partie Est,
- Accompagner la copropriété des Ferrages,
- Dynamiser le tissu commercial du centre historique de Tarascon,
- Renforcer l'offre d'équipements publics,
- Requalifier et hiérarchiser des espaces peu qualitatifs ou sans usage.

Améliorer la gestion des flux et stationnement des véhicules, pour rouvrir les quartiers sur la ville et optimiser leur fonctionnement interne

- Repenser les mobilités et mettre en œuvre une stratégie globale de circulation multimodale et de stationnement,
- Désenclaver les Ferrages et ouvrir le centre-ville.

Favoriser les liens sociaux par la mise en place d'échanges entre les acteurs des quartiers (acteurs économiques, associatifs en lien direct avec les habitants) ainsi que la mixité sociale et intergénérationnelle.

- Impliquer les acteurs du quartier,
- Associer les habitants

Un projet ambitieux d'investissement à hauteur de 16 millions d'euros, contractualisable en 2020.

Action Cœur de Ville

Un programme permettant d'apporter une réponse globale aux difficultés rencontrées pour redynamiser les cœurs de ville en améliorant les conditions de vie de ses habitants

En 2018, Arles et Tarascon se sont engagées aux côtés d'ACCM dans le programme Action Cœur de Ville, ce dispositif a notamment permis aux villes, de bénéficier d'études complémentaires, ~Étude mobilités et stationnement Tarascon (Banque des territoires - CDC/ Transitec) ~Revitalisation commerciale resserrée sur le cœur de ville de Tarascon (Banque des territoires - CDC/ Cushmann & Wakefield), Etude habitat privé Arles (Urbanis) :

- Étude mobilités et le stationnement (Banque des territoires - CDC/ Transitec)
- Revitalisation commerciale resserrée sur le cœur de ville de Tarascon (Banque des territoires - CDC/ Cushmann & Wakefield)
- Étude habitat privé Arles (Urbanis)

En octobre 2019, ACCM obtient le label « Ville et Métiers d'Art » qui vient renforcer le programme « Action Cœur de Ville ».

Le conservatoire de musique du Pays d'Arles



© Florent Gardin

Effectifs

Elèves en cursus : 1 264 élèves
Orchestre à l'école : 305 élèves
Intervention musicale en milieu scolaire :
3 928 élèves
Total : 5 497

Heures d'enseignement

Heures d'enseignement septembre 2018 : 630h35
Heures d'enseignement septembre 2019 : 641h45

Points clés

Un nombre d'élèves globalement stable en cursus et en orchestres à l'école et au collège
Septembre 2018 : 1 565 élèves
Septembre 2019 : 1 569 élèves
4 enseignants titulaires de plus par rapport à 2018

L'intervention musicale en milieu scolaire

La hausse du nombre d'élèves en IMS (+ 1 572 élèves par rapport à 2018) résulte de la mise en œuvre du « Plan choral » en lien étroit avec les trois inspections de l'Éducation nationale de notre territoire.

Le plan choral

Ce dispositif, souhaité conjointement par les ministères de l'Éducation nationale et de la Culture, permet de renforcer la pratique du chant choral dans les écoles maternelles et élémentaires, le but étant de doter chaque école d'une chorale animée par l'équipe enseignante.

Les orchestres à l'école

9 orchestres fonctionnent à ce jour sur notre territoire.

→ Le projet d'orchestre à l'école développé sur le quartier de Griffeuille dans les écoles Les Mouleyrès et Jules Vallès à Arles s'est étoffé. Ce projet est soutenu financièrement par la Fondation Cléris, fondation placée sous l'égide de la fondation pour la petite enfance.

À Saint-Martin-de-Crau, l'orchestre au collège intègre une classe supplémentaire par rapport à l'an dernier. Une 6^e et une 5^e bénéficient désormais de ce dispositif.

Un orchestre de flûtes à bec a été créé sur l'école de Gimeaux en remplacement de celui qui avait été mis en place pendant 3 années sur Saint-Pierre-de-Mézoargues.

D'autres actions sont engagées au niveau de l'intervention musicale en milieu scolaire pour l'année scolaire en cours sur tout le territoire dont une avec notre partenaire « Les Suds à Arles » dans le cadre des Suds en hiver.

Instruments de l'orchestre

Une légère augmentation du volume horaire et des effectifs est enregistrée. Elle résulte de l'ouverture d'une classe supplémentaire au collège Charloun Rieu (+ 10h). Baisse du nombre d'élèves dans les classes de cordes.

Instruments polyphoniques

Baisse des effectifs dans ce département (moins 15 élèves) dont 11 en guitare et 6 en harpe.

Musiques actuelles

Une légère baisse du volume horaire et du nombre d'élèves est enregistrée.

Esthétiques spécifiques

Stabilité au niveau des heures d'enseignement et des effectifs des esthétiques spécifiques.

Éveil musical Formation musicale

Une baisse du nombre d'élèves dans les classes d'éveil musical (éveil et parcours découverte) a été enregistrée ces trois dernières années. Les actions de promotion de l'éveil engagées en juin dernier par les enseignants sur plusieurs écoles maternelles du territoire, notamment sur Saint-Remy-de-Provence et Tarascon seront poursuivies.

Une légère baisse dans les effectifs des classes de formation musicale sur chacun de nos sites (de moins 6 à moins 11 élèves par site) est également à noter.

Les soutiens financiers

dont bénéficie le conservatoire pour son action en milieu scolaire sont consolidés, et deux nouvelles aides sont attribuées :

La Drac Paca attribue une subvention de 15 000 €
La Fondation Cléris soutient le conservatoire de musique à hauteur de 66 000 € sur deux projets d'orchestre avec les écoles publiques Jules Vallès et Les Mouleyrès de la commune d'Arles (quartier de Griffeuille).

164 manifestations

ont été programmées en 2019 sur l'ensemble de notre territoire et participent largement au rayonnement de notre établissement public.

Eau et assainissement



© Communication ACCM

Action phare

Une opération d'envergure dans le quartier **Trinquetaille** est en cours depuis juillet 2019 et s'achèvera fin décembre 2020. Elle concerne le renouvellement et le renforcement des réseaux d'assainissement et d'eau potable sur 1,2 km. Également, la reconstruction du poste de refoulement dit du « Vittier », qui draine les eaux usées des quartiers **Gimeaux et Vittier**, est effectif depuis la fin 2019.

Ce chantier, qui a démarré en juillet 2019 a repris en mai 2020 pour la finalisation du renouvellement des réseaux sur la rue Eyglument (700 m), permettant ainsi la déconnexion de l'ancien poste de refoulement Vittier.

Renouvellement ou requalification des ouvrages AEP (alimentation en eau potable) et/ou EU (eaux usées) :

2 km de réseaux d'assainissement ont été renouvelés sur le territoire, soit un ratio de 0,7%. Un poste de refoulement a été reconstruit (Arles).

Le réseau a été étendu sur 1,3 km et deux postes de refoulement ont été construits.

Le réseau d'eau potable a été renouvelé sur un linéaire de 2 km par la communauté d'agglomération et 3,6 km par le délégataire (ACCM Assainissement), soit un ratio de 0,6%.

La protection des captages du Roubian (Tarascon) et la Clastre (Boulbon) est terminée depuis fin 2019.

Extension réseaux AEP et/ou EU

À Arles, sur le quartier **Gimeaux** une extension du réseau d'assainissement a été réalisée sur environ 2 km avec la mise en place d'un poste de refoulement permettant le raccordement de l'école de Gimeaux. Sur **Saint-Martin-de-Crau**, une extension de l'assainissement s'est opérée dans le centre aéré Boussard.

Finances

Le montant des investissements en eau et en assainissement pour 2019 est de 4 M€ HT. Cette dépense reste maîtrisée avec l'apport de subventions de la part des partenaires financiers CD13 et l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse.

Déchets ménagers et assimilés



© Communication ACCM

Dans une volonté affirmée de transition écologique de la gestion ACCM de proximité des déchets et pour tendre à une exemplarité en la matière sur le territoire, en 2019 de nombreuses actions allant dans ce sens ont été entreprises.

- 500 00 € pour l'acquisition de véhicules de collecte, dont 2 à énergie propre (gaz naturel pour véhicules), les premiers des 26 qui remplaceront les véhicules classiques dans le cadre de l'engagement d'ACCM en faveur d'une énergie propre, économique et écologique pour sa flotte de bennes à ordures ménagères.
- 380 composteurs individuels distribués sur les communes d'Arles et Saint-Martin-de-Crau,
- 1 569 cartes de déchèterie distribuées,
- 10 200 appels à info collecte,
- Ateliers Zéro déchets (Tawashi, produits ménagers) proposés par les conseillères du tri et de prévention des déchets, sur les marchés, à la Ressourcerie, ou à l'occasion des centres aérés d'été...
- Biodéchets : expérimentation de la collecte et de la valorisation des déchets organiques produits par l'activité des métiers de bouche du centre-ville d'Arles,
- L'extension des consignes de tri pour les communes d'Arles, Saint-Martin-de-Crau et Saintes-Maries-de-la-Mer, qui représente un changement important du geste du tri. À présent, tous les déchets d'emballages se recyclent.



© Communication ACCM

- Développement des filières éco-organismes dans les déchèteries : filière meubles avec Écomobilier, déchets d'équipement électronique et électroménagers (DEEE), déchets dangereux (Éco DDS), Screlec pour les piles,
- Conduite des études préalables à la reconstruction de la déchèterie de Trinquetaille, pour une phase de travaux prévus début 2021,
- Participation active aux travaux de la région Paca sur le plan régional de prévention et gestion des déchets et sur le dossier LIFE intégré déchets.

Environnement et prévention des risques

Grand cycle de l'eau Transfert de la compétence Gemapi

Suite à l'élaboration du schéma d'organisation des compétences locales de l'eau (Socle) sur le territoire, ACCM a transféré en novembre 2019 la compétence Gemapi au syndicat mixte interrégional d'aménagement des digues du delta du Rhône et de la mer, le **Symadrem**. La taxe « Gemapi » associée à cette compétence est maintenue.

Petit cycle de l'eau

La gestion des eaux pluviales urbaines : Au 1^{er} janvier 2020, ACCM sera dotée de la compétence **gestions des eaux pluviales urbaines**. En 2019, ACCM a travaillé activement avec l'ensemble des communes afin de préparer le transfert de la compétence. De même la communauté d'agglomération a engagé les premières réflexions pour effectuer un schéma directeur de gestion des eaux pluviales urbaines à l'échelle intercommunale.

Les travaux de réhabilitation sur le canal de la Haute Crau

Saisie en 2019 par la préfecture, ACCM doit engager des travaux d'urgence sur l'**infrastructure d'irrigation** de l'ASA d'irrigation de la Haute Crau. ACCM entame alors diverses études préalables afin de pouvoir entamer les travaux de réhabilitation le plus rapidement possible. L'enveloppe estimée destinée à ces études et travaux s'élève à 4 500 000 €, ACCM qui porte la maîtrise d'ouvrage assurera 10 % du financement des travaux.

Prévention des risques

Le dispositif de réduction de la vulnérabilité du risque inondation (ReViTer) : L'année 2019 a permis au programme de réduction de la vulnérabilité du risque inondation ReViTer d'effectuer ses premières actions sur le territoire communautaire. Grâce au programme Inondaction, ACCM se met au service de la population en zone inondable. Partie intégrante du dispositif ReViTer, le programme Inondaction permet aux propriétaires de logement en zone inondable de bénéficier d'un accompagnement technique, administratif et financier, de la part d'ACCM et de ses partenaires (Europe, État, région Paca), pour la réalisation de travaux permettant la réduction de la vulnérabilité d'un logement vis-à-vis d'une inondation.

Transition énergétique

Participation active d'ACCM aux projets portés par le Pays d'Arles en matière de :
→ **de transition énergétique** : animation et mise en œuvre du Plan Climat du Pays d'Arles et du Contrat de Transition Énergétique,
→ **suivi des actions du contrat de transition écologique (CTE)** signé en novembre 2019,

Fonds de concours « Énergie »

Accompagnement financier dans le cadre de la transition énergétique : Au titre de l'accompagnement des communes dans la transition énergétique ACCM a attribué des fonds de concours :
→ **Commune d'Arles** 776 267 € sur la base de 3 423 381 € HT de travaux liés à la transition énergétique.
→ **Commune de Boulbon** 32 994 € sur la base de 139 972 € HT de travaux liés à la transition énergétique.
→ **Commune de Saint-Martin-de-Crau** 180 000 € sur la base de 378 495 € HT de travaux liés à la transition énergétique.
→ **Commune de Saint-Pierre-de-Mézoargues** 54 251 € sur la base de 355 271 € HT de travaux liés à la transition énergétique.

ACCM a accompagné financièrement les communes porteuses de projets sur la transition énergétique à hauteur de 1 043 512 €.

Divers

« environnement »

→ lancement fin 2019 de l'étude sur le **fonctionnement de la zone humide de Trinquetaille** en vue de sa restauration
→ **financement démoüstication**,
→ **financement Previgrel**

Contrats partenariaux :

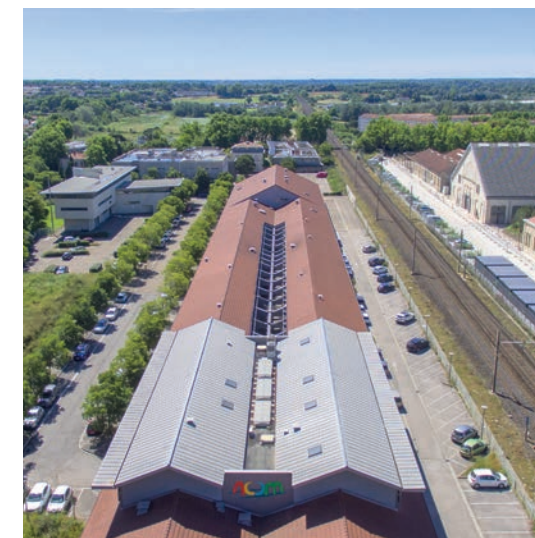
Optimisation et développement des contrats partenariaux pour ACCM :
→ **Travail avec le PETR** pour développer les actions dans le contrat régional d'équilibre territorial (CRET), dans le contrat de ruralité (DSIL).
→ **Travail depuis de nombreuses années avec un de nos principaux partenaires, le CD13**. Gestion du troisième contrat départemental de développement et d'aménagement (CDDA 2017-2019) qui représente, toutes thématiques confondues et transversales, 5 030 998 € HT de subventions.
→ **Développement des partenariats européens** avec des projets comme ReViTeR ou l'Internet des objets connectés au sein d'ACCM).

Fiscalité

La mission « observatoire fiscalité » s'est poursuivie selon les axes suivants :
→ **analyses et simulations fiscales** concernant les variations annuelles des établissements dominants, l'historique des impôts et dotations par commune, les scénarios d'évolution de la TEOM* et de la TGemapi*, les perspectives de recettes suite à la réforme de la TH* en cours, les exonérations de CFE*,
→ **accompagnement de la CIID*** à la proposition de coefficients de localisation dans le cadre de la révision des valeurs locatives des locaux professionnels,
→ **collaboration à l'amélioration** et l'enrichissement par le SIG de la cartographie des établissements économiques, poursuite du renseignement des établissements les plus importants ainsi que de ceux situés sur les zones d'activité,
→ **premier bilan de la mission d'optimisation des bases fiscales** des entreprises par un cabinet conseil, cette prestation devant prendre fin en 2020.

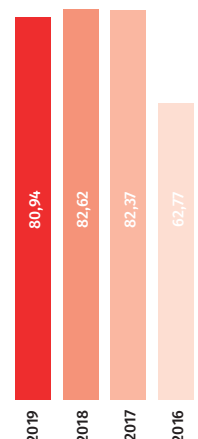
- * **TEOM** : taxe d'enlèvement des ordures ménagères
- * **TGemapi** : taxe Gemapi
- * **TH** : taxe d'habitation
- * **CFE** : cotisation foncière des entreprises
- * **CIID** : commission intercommunale des impôts dire

Service ressources finances

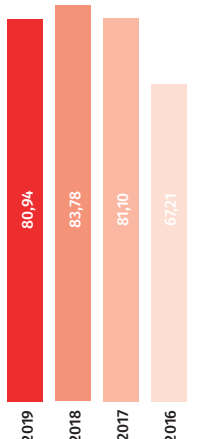


Budget principal

**DÉPENSES
FONCTIONNEMENT
EN M€**

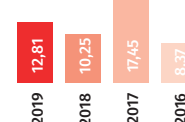


**RECETTE
FONCTIONNEMENT
EN M€**

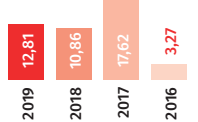


48 % des dépenses de fonctionnement sont reversées aux communes

**DÉPENSES
INVESTISSEMENT
EN M€**

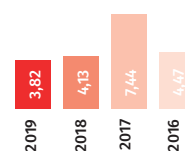


**RECETTE
INVESTISSEMENT
EN M€**

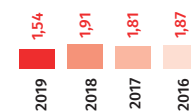


Budget annexes

**ASSAINISSEMENT
INVESTISSEMENT EN M€**



**EAU
INVESTISSEMENT EN M€**

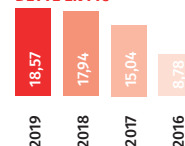


**TRANSPORT
INVESTISSEMENT
2019 EN M€ : 0,23**

Les travaux de protection, d'extension, de réfection des réseaux et des ouvrages sont financés par les redevances perçues auprès des usagers, les subventions, l'autofinancement et l'éventuel recours à l'emprunt

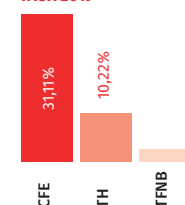
Fiscalité

DETTE EN M€



L'encours global de dette au 31 décembre 2018 s'élève à 38,14M €, dont 95 % à taux fixe

TAUX 2019



Les taux de fiscalité (hors TEOM) sont inchangés depuis 2014. Celui de TEOM a augmenté de 0,5 % en 2018 pour l'ensemble des communes portant ceux-ci à 16,15% pour Arles, 13,76% pour Tarascon, 10,50 % pour Saint-Martin-de-Crau, 12% pour Boulbon, 8,29% pour Saint-Pierre de Mézoargues et 14,33% pour les Saintes-Maries-de-la-Mer.

Moyens généraux

→ Finalisation de la dématérialisation du courrier. Au-delà de l'intérêt écologique de cette nouvelle méthode de travail, cela permet une réduction des coûts de transports et des délais d'acheminement tout en assurant un suivi sécurisé des courriers des administrés.

→ La quasi-totalité des petits travaux dispensés sur les équipements ACCM qu'ils soient électriques, plomberies ou autres sont assurés par le service des moyens généraux. Cette internalisation a permis de réaliser plus de 60 % d'économie sur l'année.

→ Depuis 2019, création du premier marché d'acquisition de véhicules sans groupements de commandes d'état qui donne la possibilité de sélectionner des entreprises automobiles locales.

Quelques chiffres :

→ 17 000 € de fournitures et 46 000 € de mobiliers.

→ 22 véhicules légers soit : 25 000 € de carburants et 28 000 € de réparations et révisions.

→ 7300 courriers enregistrés

→ La totalité des verres et bouteilles en plastique a été supprimée, au profit de carafes en verre et de gobelets réutilisables. Des gourdes en verre ont également été fournies à tous les agents de l'agglomération, dans une démarche de transition et d'exemplarité écologique de l'institution.

Service des ressources humaines

→ Entrée en vigueur, dans le cadre de la politique de protection sociale complémentaire des agents communautaires, des nouveaux contrats de mutuelle santé (MNT) et prévoyance (Collecteam)

→ Revalorisation salariale collective accordée dans une optique d'amélioration du pouvoir d'achat des agents, avec un effort tout particulier porté en direction du personnel de catégorie C

→ Développement progressif du télétravail, au cours d'une première année d'expérimentation au terme de laquelle a été dressé un premier bilan du dispositif.

Quelques chiffres :

→ 1268 arrêtés établis

→ 314 jours de formation pour le personnel communautaire

→ Bénéficiaires de la protection sociale complémentaire : 149 agents pour la santé, 109 agents pour la prévoyance.

Activité Assemblées et Affaires juridiques

Assemblées

277 décisions du Président

35 délibérations du Bureau communautaire

227 délibérations du Conseil communautaire

Affaires juridiques

En 2019, au-delà des missions d'assistance en matière de rédaction d'actes, d'information juridique, de suivi des saisines des prestataires spécialisés dans le conseil, le service des affaires juridiques a géré 61 dossiers, dont 51 en pré-contentieux et 10 en contentieux.

Commande publique

Marchés :

65 commandes ont été passées en marchés publics en 2019 pour un montant d'environ 36,7 M€ (dont 10 marchés de fournitures pour 651 000€, 31 marchés de services pour 28,5 M€ et 24 marchés de travaux pour 7,5 M€).

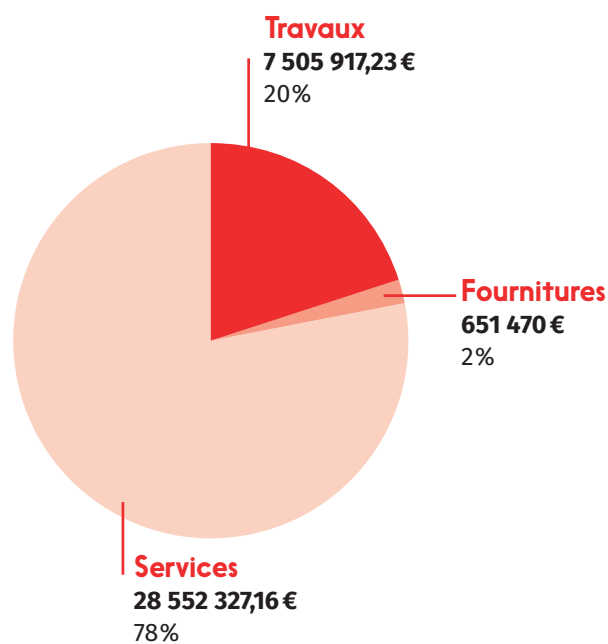
Au total pour l'année, 54 avis d'appel public à la concurrence et 50 avis de données essentielles ont été publiés sur la plate-forme de dématérialisation AWS-Achat ainsi que 43 avis d'attribution de marchés notifiés.

27 commissions Mapa pour avis et commissions d'appel d'offres pour l'attribution des marchés ont été organisées.

Depuis juin 2019, le service de la commande publique transmet ses marchés au contrôle de légalité de la préfecture de Marseille de façon dématérialisée.

Clauses d'insertion :

Dans l'année sur le territoire communautaire, 96 141 heures d'insertion ont été réalisées dont 31 201 heures au travers de 14 marchés «clausés» lancés par ACCM qui se sont traduits par l'embauche de 98 personnes. La clause d'insertion concerne pour une grande majorité les marchés de travaux et de service mais dans un objectif de diversification des marchés.



Communication

- 13 plaquettes réalisées
- 24 créations originales d'affiches et flyers
- Plus de 500 photos réalisées
- 12 vidéos produites
- Envoi de courrier à plus de 35 000 foyers
- 7 manifestations publiques / Une dizaine de conférences de presse et signature de conventions
- 892 post publiés sur tous les réseaux sociaux ACCM
- Création d'une chaîne YouTube, d'un compte Instagram et d'une page Facebook tourisme
- 335 articles dans la presse
- Une vingtaine de vidéos produites sur les chaînes Youtube
- Une dizaine de reportages vidéos presse
- Une trentaine d'interviews radios et 22 chroniques radios

Contacts adresses générales

Direction générale des services techniques

Accueil : 4 rue Rainard - 13200 Arles

Tél. 04 88 45 01 50

Du lundi au jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30.

Le vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h30.

Réseau de transport Envia

Agence commerciale :

24 boulevard Clemenceau - 13200 Arles

Tél. 04 90 54 86 16 / www.tout-envia.com

Du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30

et le samedi de 7h30 à 12h, de 14h à 17h30

Conservatoire de musique du Pays d'Arles

Place de la croisière - 13200 Arles

Tél. : 04 90 49 47 15

Semaine : 9h30 à 12h et 14h à 18h

Samedi : 9h30 à 12h

1, avenue St Roch - 13310 Saint-Martin-de-Crau

Tél. 04 90 47 11 82

Lundi au jeudi : 13h30 à 18h

Vendredi : 14h à 17h

101 rue du 1er rég. des chasseurs d'Afrique

13 150 Tarascon

Tél. 04 90 96 99 36

Du lundi au vendredi de 14h à 19h

Maison de justice et du droit

16 avenue JF Kennedy - 13200 Arles

Tél. 04 90 52 20 61 / mjd-arles@agglo-accm.fr

Horaires d'ouverture (fermé le vendredi) :

Lundi : 9h à 12h et de 14h à 18h30

Mardi et jeudi : 9h à 17h30

Mercredi : 9h 12h et de 14h à 17h30

ACCM Eaux

Accueil : 7 rue Aimé et Eugénie Cotton - 13200 Arles

Tél. 04 90 99 52 14 / www.saur-client.fr

Urgence 24h/24h : 04 90 99 50 89

Semaine : 8h à 19h, samedi : 9h à 12h

Point information itinérant : jour de permanence sur

toutes les communes au 04 90 99 52 14

Village d'entreprises

Accueil : 1 rue Copernic - 13200 Arles

Tél. 04 86 52 60 83

Du lundi au jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30.

Le vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h30.

ACCM Environnement

(collecte des déchets ménagers et assimilés)

N° info collecte : 04 84 76 94 00

infocollecte@agglo-accm.fr

Maison des industries culturelles et des éditeurs - Mice

Accueil : 5 rue Yvan Audouard - 13200 Arles

Tél. 04 86 52 60 00

Bureau Information Touristique

Saint-Martin-de-Crau (13310)

avenue de la république - Tél. 04 90 47 98 40

Tarascon (13150)

62 rue des halles - Tél. 04 90 91 03 52



Arles Crau Camargue Montagnette

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION ACCM

5 rue Yvan Audouard - 13200 ARLES - 04 86 52 60 00

lepresident@agglo-accm.fr

www.agglo-accm.fr